



La Gazette du Village

Le bulletin d'information de la commune d'Englos

Hors-série

BONNE
ANNÉE

2022



Edito

Martine Simon
Maire

Chers Englosiens,

Ce n'est pas sans une certaine fierté et avec beaucoup d'émotion que je m'adresse à vous.
Je vous renouvelle tous mes vœux pour cette année 2022.
Avec ambition et enthousiasme, je me suis investie dans la vie locale.
Les électeurs méritent une équipe dirigeante respectueuse de leurs préoccupations.

Malgré toutes les incertitudes que nous avons vécues et les difficultés rencontrées au quotidien avec la crise sanitaire, voilà déjà 18 mois de notre mandat qui se sont écoulés.
J'ai le sentiment du devoir accompli mais le travail est loin d'être terminé. J'aborde cette année 2022 avec la même volonté de m'engager à vos côtés, d'être à votre écoute et à votre service.

L'équipe municipale est animée par une volonté d'efficacité, d'engagement et de partage.
La fête du village, les cérémonies, le Téléthon, les jardins partagés, la Semaine Bleue, le Conseil Municipal des enfants, ce lien étroit avec l'école, l'investissement dans les associations sont des moments forts de la première partie de ce mandat qui ont été marqués par votre participation citoyenne ; je vous en remercie.

En 2022, nous poursuivrons avec vous l'aménagement du parc rue Bertha. Nous changerons l'éclairage public dans un souci d'économie et d'environnement. Nous rénoverons l'extérieur de la salle Kaliméra. Nous mettrons en place la participation citoyenne.

Nous continuerons de travailler sans relâche avec les collectivités qui nous entourent : le Département, la Région et la Métropole Européenne de Lille.
Nous resterons à votre écoute afin de concevoir notre commune comme nous la rêvons.

J'ai enfin terminé la rédaction du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et du Document d'Informations Communales sur les Risques Majeurs (DICRIM).
Dans le cadre du PCS la commune s'organise et se prépare à réagir au mieux en cas de crise (inondation, risque sismique, attentat ...).
Cependant nous avons tous un rôle à jouer pour limiter les conséquences négatives d'un événement naturel ou technologique.
Je vous invite à venir consulter en mairie le DICRIM .

Le travail des Commissions avec les adjoints et les conseillers municipaux est indispensable à la bonne tenue des dossiers et je sais pouvoir compter sur eux tous.
Ils vont vous présenter plus en détail leurs réalisations et leurs projets.

TRES BELLE ANNÉE !

Prenez soin de vous,
Votre maire
Martine Simon



Jean-Luc Perier

Adjoint à l'urbanisme, au développement de la vie économique locale, à la sécurité des personnes et au développement numérique

Adieu 2021 - Bienvenue à 2022

Une année 2021 marquée une fois de plus par la pandémie. Des annulations en cascade et une situation sanitaire anxiogène ont empêché de nombreuses manifestations à laquelle notre village est habitué.

Néanmoins notre village continue à s'améliorer et à se transformer.

2021 a vu nos routes désormais limitées à 30 km/h, de nouvelles caméras vidéo ont vu le jour sur le parking à l'entrée de la rue d'Haubourdin et une caméra supplémentaire au niveau du presbytère.

Notre zone d'activités continue à se déployer avec l'installation de professions médicales (Aréa Santé) et de nouveaux commerces.

Le dernier bâtiment est en cours de construction, il abritera d'ici la fin de l'année le siège social de l'entreprise Carré.



A l'issue de ces travaux, la route d'accès à l'hôtel sera reconfigurée avec la mise en place d'un vrai trottoir.



2022 verra notre éclairage public totalement modifié avec des économies de consommation grâce au passage aux leds, et l'espace Kalimera verra son extérieur amélioré avec une extension des locaux de stockage pour les associations.

En cette période de vœux souhaitons nous une année 2022 placée sous le signe de la santé et de la réussite tant personnelle que professionnelle.

Bonne Année !



Jean-Louis Delaval

Adjoint aux travaux des bâtiments communaux, à la sécurité des bâtiments et à l'accessibilité, à l'environnement et au développement durable

Bonne année 2022 !



En cette nouvelle année, la commission Environnement et Travaux du village a de nombreux projets :

Environnement

- Dans le cadre du plan climat : réécriture de la charte à destination des utilisateurs des jardins partagés.
- Aménagement d'une parcelle spécifique au nichoir du verger pour une dizaine de poules.
- Partenariat avec le lycée Horticole de Lomme : avec la section BTS de l'établissement, une réorganisation du fleurissement est prévue de certains secteurs du village
- Distribution gratuite de fleurs printanières aux habitants (avec coupon réservation).



Travaux

- Agrémentation du parking de la mairie : plantation d'arbres et d'arbustes décoratifs.
- Finalisation du bassin devant la mairie.
- Plantations régulières d'arbres issus de la région dans la commune.
- Aménagement du petit bois : nous vous demanderons vos suggestions en temps voulu par courrier ou par mail.
- Modification de la façade de l'espace Kalimera et nouveau fleurissement.
- Aménagement du carport.
- Élagages : arbres au clos du petit vallon et les aubépines rue Paul Procureur.
- Abattages : 15 tilleuls rue Paul Procureur.
- Taille de la haie rue d'Haubourdin.





Franck Mortier

Adjoint à la vie associative, pour le centre aéré, la jeunesse et le sport



Chères Englosiennes, chers Englosiens

Je vous présente mes meilleurs vœux de joie et santé pour cette nouvelle année.

2021 s'achève avec de l'optimisme.

Nos associations ont repris leurs activités dans un contexte difficile parfois.

De nouvelles sont arrivées.

Elles se sont toutes mobilisées pour animer avec succès notre fête du Village et la semaine du Téléthon.

Notre centre aéré a repris ses fonctions.

Nos élèves se sont initiés au tennis.

2022, sera la poursuite de ces animations et la réalisation et aboutissement de projets significatifs :

- La réalisation de notre nouvel éclairage public
- La réfection des tennis et du terrain de football
- La finalisation d'une piste de VTT derrière le terrain de football

Et d'autres surprises !

Que 2022 soit une année de partage dans notre village.



Eddy Casterman

Adjoint aux affaires scolaires & périscolaires, pour les seniors, à la culture, à la communication & médiathèque, et aux fêtes & cérémonies



Chers villageois,

Avec les membres de mes commissions et l'ensemble du Conseil municipal je vous souhaite une année 2022 pleine de joie, de santé et de réussite !

En 2022 l'équipe municipale va continuer de travailler avec passion et détermination pour notre village afin de tout mettre en oeuvre pour retrouver la vie d'Englos que nous chérissons.

L'année 2021 ne nous a pas permis de nous retrouver dans les traditionnelles festivités autant que nous l'aurions souhaité, mais nous avons tout de même pu maintenir certains de nos projets et en lancer de nouveaux.

Pendant cette nouvelle année, la municipalité continuera à s'engager particulièrement auprès de notre belle école, notamment au travers du Conseil municipal des jeunes mis en place l'année dernière et réélu en à la rentrée des classes.

Comme chaque année, nous veillerons aussi avec attention à nos aînés, et nous organiserons pour eux de nouvelles sorties, des rencontres, et des évènements dans la commune.



La perspective du retour à la vie normale va également nous permettre l'organisation d'évènements culturels et festifs plus nombreux. La fête du village organisée cette année et les différents concerts et spectacles nous ont montré combien il est essentiel pour la vie de notre commune de développer ces moments de partage et de convivialité.

Enfin, parce que nous sommes un petit bout d'une grande nation, nous continuerons à mettre avec le Conseil des jeunes un accent tout particulier sur les cérémonies patriotiques afin de rendre, comme il se doit, l'hommage à nos pères morts pour la France.

Vous souhaitant encore à vous et vos familles une excellente année 2022,
Bien fidèlement.



Vos conseillers vous souhaitent une bonne année !



Jacques Pastour

C'est avec joie que je vous souhaite pour cette nouvelle année beaucoup de bonheur dans vos familles !



Jean-Marc Delville

Chers habitants d'Englos, Bonne année ! Nous continuerons de travailler pour le village dans ce bel esprit de convivialité qui nous anime.



Anne-France Dupont

Je souhaite une excellente année aux Englosiens et Englosiennes. Que cette année 2022 soit remplie de projets et de moments heureux.

Mon souhait au sein de la commune d'Englos est de réussir, malgré les restrictions liées au Covid, à créer des moments de partage, d'interaction entre les englosiens et d'embellir notre quotidien dans notre beau village.



Alain Poillon

L'année 2022 sera la continuité de notre projet d'un village vert, fleuri et respectueux de l'environnement rural qui nous est cher.

Nous avons cette année conservé notre troisième fleur et reçu de belles distinctions pour notre action collective, élus et jardiniers.

En 2022 nous ferons tout pour continuer à embellir notre village.

Bonne année à tous !



Isabelle Villefert

Je présente tous mes vœux de santé, joie et bonheur à l'ensemble des Englosiens et à leurs proches.

Durant l'année 2021, j'ai été ravie de participer à l'organisation du troc de plantes ainsi qu'à la fête du village.

C'était deux beaux moments de partage et d'échanges qui m'ont permis de connaître bon nombre d'entre vous.

Je vous souhaite le meilleur pour 2022.

Au plaisir de vous rencontrer.



Thérèse Delcroix

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022. Qu'elle soit la plus heureuse possible pour vous et vos proches.



Thierry Heugue

Chers Englosiens, Bonne année à tous !

Je suis heureux de poursuivre notre action commune pour vous et notre village.

Vivement que nous puissions nous retrouver !

À très bientôt.



Valérie Sallier

Je vous présente en cette nouvelle année 2022 tous mes vœux de santé, de bonheur, de prospérité et de convivialité.

Laissons derrière nous ces deux dernières années qui ont marqué notre pays par une crise sanitaire sans précédent en pensant aux différents moments festifs qui nous permettront de nous retrouver.

Que cette nouvelle année vous soit plus sereine pour vous et ceux qui vous sont chers.



Annick Venel

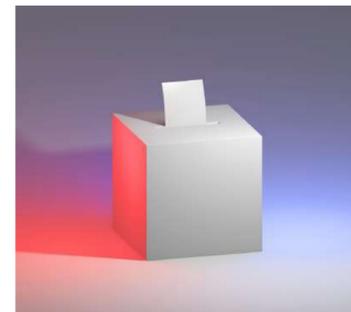
En route pour 2022, ENSEMBLE réalisons de nouveaux projets citoyens solidaires et dynamiques. Bonne Année à tous. Annick Venel, conseillère municipale, membre des commissions Environnement, Intergénération, Événementiel.



Estelle Vaiva

Je vous souhaite une belle et douce année. Qu'elle soit remplie de joie et de bonheur, de projets et de réussites. Mais surtout, avec la santé, le plus important. Prenez soin de vous.

Informations communales



Pensez à vous INSCRIRE sur les listes électorales !

Vous êtes nouvel habitant ? Pensez à vous inscrire sur les listes électorales de la Commune :

Il suffit de vous présenter, muni d'un justificatif de domicile récent à votre nom et de votre pièce d'identité en cours de validité.

- en mairie
- en ligne sur service-public.fr
- Pour l'élection présidentielle, jusqu'au 2 mars 2022 en ligne
jusqu'au 4 mars 2022 en mairie
- Pour les élections législatives, jusqu'au 4 mai 2022 en ligne
jusqu'au 6 mai 2022 en mairie

Dates des prochaines élections :

- Les présidentielles : les 10 et 24 avril 2022
- Les législatives : les 12 et 19 juin 2022

Le vote par procuration

Si vous êtes absent le jour de l'élection, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place. Pour cela, vous devez faire une procuration.

Vous pouvez faire cette démarche de trois façons différentes :

// En ligne. Vous devez vous utiliser le téléservice Ma procuration. Après avoir reçu le mail indiquant le numéro de votre demande, vous devez vous rendre en personne dans un des lieux suivants : commissariat de police (où qu'il soit), gendarmerie (où qu'elle soit), lieu défini par le préfet. Vous devez y présenter un justificatif d'identité et indiquer le numéro de votre demande de procuration inscrit sur le mail que vous avez reçu.

// Via un formulaire CERFA 14952*02 de demande de vote par procuration disponible sur internet puis le remettre, en personne et en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie ou au commissariat.

// Formulaire sur place. Vous devez vous présenter en personne avec un justificatif d'identité dans un des lieux suivants : commissariat de police (où qu'il soit) ou gendarmerie (où qu'elle soit).



Le Recensement Militaire, j'ai 16 ans en 2022 !

Deux possibilités s'offrent à vous :

Les jeunes filles et garçons nés en 2006 doivent se faire recenser spontanément (le jour des 16 ans ou dans le trimestre considéré).

L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Comment faire :

- En vous rendant en Mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille

ou

- En téléchargeant l'application « JDC sur mon mobile ». Cette application permet de faciliter les démarches des jeunes et leur donne des informations utiles relatives à cette journée.



Inscription école

Pensez à inscrire vos enfants à l'école Maud Fontenoy avant le 25 mars 2022.

La scolarisation est obligatoire dès 3 ans (année civile).

Pour la rentrée 2022, les enfants qui ont ou auront 3 ans dans l'année devront être inscrits pour la rentrée du 1er septembre ; une 2ème rentrée aura lieu le lundi 3 janvier 2023, sous réserve des places disponibles.

A NOTER : Pour fréquenter l'école maternelle, votre enfant doit être propre le jour de la rentrée. Avant toute démarche vers l'école, il est obligatoire de procéder à l'inscription scolaire en Mairie.

Les inscriptions se font en 2 étapes :

1. L'inscription administrative : Une fiche de pré-inscription vous sera remise en Mairie. ATTENTION : cette démarche ne vous assure pas d'une place à l'école. Vous devez attendre la confirmation écrite de l'inscription avant résiliation du mode de garde.
2. L'admission est assurée après rendez-vous fixé avec le directeur de l'école Maud Fontenoy.

Si votre enfant fréquentait déjà l'école Maud Fontenoy l'année précédente, la réinscription n'est pas nécessaire.

Rappel des arrêtés municipaux

Arrêté n° 2/2021 du 12/01/2021 :

Obligation faite aux riverains de déneiger, racler, saler ou sabler le trottoir ou la partie de chaussée située devant leur domicile.



Arrêté n° 3/2021 du 12/01/2021 :

Autorisation de démarchage à domicile et l'établissement de contrats de vente ou prestations de services hors d'un établissement commercial du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (autorisation municipale fournie par la Mairie).



Transports : moins de 18 ans, c'est maintenant gratuit

Depuis le 1er janvier 2022, les Métropolitains de moins de 18 ans peuvent maintenant voyager gratuitement sur le réseau ilévia.

En rendant les transports en commun gratuits pour les jeunes Métropolitains, la MEL entend favoriser le pouvoir d'achat et le droit à une mobilité facilitée, incitant ainsi au réflexe du transport en commun plutôt que de la voiture.

La gratuité concerne le métro, le tramway, le bus, le V'lille, le réseau de bus Arc en Ciel au sein du territoire de la MEL, le transport sur réservation et le service handipole.

Il faudra disposer d'une carte Pass Pass personnelle chargée d'un profil 4-25 ans MEL et du Titre moins de 18 ans. La carte vous permettra de valider vos trajets aux bornes et de passer les contrôles d'accès dans le métro.

• Pour les nouveaux voyageurs :

Les demandes du titre moins de 18 ans sont possibles sur www.ilevia.fr

• Pour les jeunes déjà en possession d'une carte Pass Pass personnelle :

Pour charger le titre moins de 18 ans sur une carte existante, les démarches sont différentes d'un usager à l'autre. Tout est détaillé sur le site internet : www.ilevia.fr

Collecte des déchets toxiques ménagers

**La collecte des déchets toxiques ménagers reprend.
Le service mis en place par la MEL fonctionne en points d'apports volontaires dans la métropole.**



Comment ça marche ?

Le service DDS (déchets diffus spécifiques), aussi appelés déchets toxiques ménagers, est exclusivement réservé aux particuliers. Une camionnette stationne aux dates et sur les lieux indiqués dans le calendrier pour récupérer vos déchets ménagers toxiques. La présentation de la carte déchèteries est obligatoire sur les points d'apports volontaires.

Quels déchets ?

Les déchets diffus spécifiques (déchets toxiques ménagers) sont des produits dangereux pour l'environnement et la santé. Vidés dans l'évier, ils perturbent le traitement des eaux usées dans les stations d'épuration. Déposés avec les ordures ménagères, ils sont dangereux pour le personnel de collecte et sont préjudiciables au bon fonctionnement des centres de traitement. En voici la liste :

- Acides : acide chlorhydrique, sulfurique, décapants, détartrants...
- Bases : soude, ammoniaque, détergents, eau de javel...
- Solvants liquides : diluants, détachants...
- Aérosols
- Phytosanitaires : pesticides, fongicides, herbicides, engrais...
- Produits pâteux : peintures, colles, vernis, solvants, cires...
- Huiles et graisses végétales (huile de friture...)
- Huiles moteurs et hydrauliques
- Médicaments, radios
- Déchets de soins conditionnés en boîtes jaunes réglementaires (seringues, aiguilles...)